Le budget 2025 d'Epernay Agglo Champagne

Le budget 2025, voté par Epernay Agglo Champagne, est de 108,2 millions d'euros et maintient un haut niveau d'investissement dans différents domaines tels que la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement, le transport et la mobilité, le scolaire, etc. Présentation du budget en chiffres.



Un budget total de 108,2 M €

74,1 M € de dépenses de fonctionnement (charges de gestion des services, charges de personnel nouvelles, contributions versées au SYVALOM et au SDIS, subventions versées, remboursement de la dette...)

34.1 M € de dépenses d'investissement. Voici les principales :

12,1 M € = Travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement (entretien des réseaux dans plusieurs communes, projet de création de la Maison de l'Eau, travaux dans les stations d'épuration...)

6 M € = Transport et mobilité (travaux pour la création du Pôle d'Echanges Multimodal, achat d'un bus électrique...)

4,2 M € = Scolaire et périscolaire (construction de l'école du Mesnil-sur-Oger, projet de rénovation thermique de l'école Blanche de Navarre)

1,4 M € = Ambition Climat (création d'ombrières à l'espace aquatique Neptune et à l'école Blanche de Navarre à "Blancs-Coteaux-Vertus", solarisation de la Maison de Santé)

1,1 M € = Gestion et prévention des déchets (achat d'une benne à ordures ménagères et d'une micro-benne...)

0,8 M € = Développement économique et touristique (création d'une signalétique et valorisation numérique du site de la Crayère, subvention pour le Millesium)

0,8 M € = Aménagement urbain et paysages (végétalisation des cours d'écoles...)

0,4 M € = Espaces aquatiques (installation de déchloraminateurs, aménagement de la pointe à Neptune...)

Taux d'imposition inchangés pour 2025 :

9,84 % : taxe d'habitation sur les résidences secondaires

6,81 % : taxe sur le foncier bâti

8,46 % : taxe sur le foncier non bâti

9,38 % : taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères

21,57 % : cotisation foncière des entreprises